

**Déclaration sur l'honneur relative au respect des conditions d'éligibilité en centre d'insertion socioprofessionnelle**

**(article 5, §1, alinéa 4 de l’AGW du 15 décembre 2016)**

Nom et prénom du stagiaire :

Date de naissance :

Adresse :

Je soussigné(e), (prénom, nom susmentionnés) atteste sur l'honneur me trouver dans une des situations suivantes[[1]](#footnote-1) :

 ☐ être demandeur d'emploi inoccupé, non soumis à l'obligation scolaire, et disposer au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré[[2]](#footnote-2) ou d’un titre équivalent ;

 ☐ être demandeur d'emploi inoccupé pendant au moins 18 mois au cours des 24 mois qui précèdent la date de l'entrée en formation, non soumis à l'obligation scolaire ;

 ☐ être considéré comme médicalement apte[[3]](#footnote-3) à suivre une formation auprès d'un CISP, non soumis à l'obligation scolaire, et répondre à une des conditions suivantes[[4]](#footnote-4) :

 ☐ Avoir été enregistrée auprès *de l'Agence pour une Vie de Qualité[[5]](#footnote-5);*

 ☐ *avoir été victime d'un accident du travail et bénéficier d'une allocation d'incapacité de travail couvrant une incapacité d'au moins 30% ;*

 ☐ *avoir été victime d'une maladie professionnelle et bénéficier d'une allocation d'incapacité de travail couvrant une incapacité d'au moins 30 % ;*

 ☐ *être reconnu avec au moins 33% d’inaptitude à titre permanent ;*

 ☐ *bénéficier d’indemnités d’incapacité de travail ;*

 ☐ *bénéficier d’une allocation de remplacement de revenu ou d'intégration en vertu de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux handicapés ;*

 ☐ être demandeur d'emploi inoccupé, non soumis à l'obligation scolaire, n’ayant pas exercé d’activité professionnelle ni bénéficié d’allocations de chômage ou d’insertion pendant les 3 années précédant l’entrée en formation ;

 ☐ être une personne condamnée et répondre à une des conditions suivantes[[6]](#footnote-6) :

 ☐ *exécuter sa peine privative de liberté selon un des modes suivants : détention limitée, surveillance électronique ou libération conditionnelle ;*

 ☐ *être incarcéré dans un établissement pénitentiaire et susceptible, dans les 3 ans, d'être libéré ou d'être placé en détention limitée, sous surveillance électronique ou de bénéficier d'une libération conditionnelle ;*

 ☐ *être interné dans un établissement visé à l’article 3, 4°, de la loi du 5 mai 2014 relative à l’internement des personnes et bénéficier d’une permission de sortie ou d’un congé conformément aux articles 20 et 21 de la loi du 5 mai 2014 précitée ;*

 ☐ être de nationalité étrangère séjournant légalement sur le territoire belge, conformément à la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, non soumis à l’obligation scolaire, et disposer au maximum du certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré ou d'un titre équivalent;

 ☐ bénéficier de l'article 60, §7 de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d'action sociale;

 ☐ être demandeur d'emploi inoccupé bénéficiaire du revenu d’intégration tel que visé par l’article 10 de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l’intégration sociale ou à une aide financière telle que visée par l’article 60, §3, de la loi organique du 8 juillet 1976 des centres publics d’action sociale, pour autant que cette aide financière soit équivalente au revenu d’intégration;

 ☐ être demandeur d'emploi inoccupé, non soumis à l'obligation scolaire, et disposer au maximum du certificat d'enseignement secondaire supérieur ou d’un titre équivalent (stagiaire sous dérogation).

En cas de fausse déclaration volontaire du stagiaire dans l'objectif de suivre une formation organisée par le centre d'insertion socioprofessionnelle, le centre met fin immédiatement à la formation du stagiaire.

Fait à (lieu de la ville à préciser), le (date du jour à préciser)

**Signature du stagiaire**

1. Cochez la situation adéquate. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le CESDD est délivré à l'issue de la quatrième année d'enseignement secondaire réussie. [↑](#footnote-ref-2)
3. Disposer de l'aptitude physique et des capacités nécessaires à l'exercice des activités prévues dans le cadre de la formation. [↑](#footnote-ref-3)
4. Si vous avez coché cette situation, cochez également une des 6 situations en italique vous correspondant. [↑](#footnote-ref-4)
5. Ou du « Dienstselle der Deutschsprachigen Gemeinschaft für Personen mit Behinderung » ou du « Fonds bruxellois pour les personnes handicapées » ou du « Vlaams fund voor sociale integratie van personen met een handicap » pour les stagiaires issus d'une autre Région. [↑](#footnote-ref-5)
6. Si vous avez coché cette situation, cochez également une des 3 situations en italique vous correspondant. [↑](#footnote-ref-6)